



La Conférence régionale des élus de l'Estrie partage ses trucs pour améliorer le bilan environnemental de son entreprise

Sherbrooke, le 30 mars 2010 – Fière participante de la campagne régionale de Défi climat 2010 qui se déroule du 10 mars au 30 avril prochain, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie partage ses trucs pour améliorer son bilan environnemental.

« L'environnement et le développement durable sont des sujets d'intérêt qui se retrouvent au cœur même des préoccupations personnelles et professionnelles des membres de l'équipe de la CRÉ. Notre organisation a donc profité de cet intérêt partagé par les employés pour intégrer, petit à petit, des actions à vocation environnementale qui permettraient à la CRÉ de réduire son empreinte écologique », de dire la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie, Marie-Hélène Wolfe.

Des initiatives concrètes

À l'automne 2009, la CRÉ de l'Estrie s'est munie d'un comité de développement durable. Celui-ci est composé de 4 employés qui y participent de façon bénévole. Le mandat de ce comité est de sensibiliser et proposer des gestes simples, autant de nature individuelle que corporative pour améliorer le bilan environnemental de l'organisation.

À la CRÉ de l'Estrie, les ordinateurs sont configurés pour que tous les documents s'impriment automatiquement en format recto verso. Les documents circulent également le plus possible en version électronique. Lorsqu'il est question d'acheter des fournitures de bureau, le personnel administratif a pour préoccupation de sélectionner, lorsque c'est disponible, des fournitures produites localement. Marie-Hélène Wolfe mentionne que *« Depuis quelques années, nous accumulons les actions pour changer nos façons de faire. Nous privilégions, entre autres, l'achat de biens durables. Nous avons remplacé les verres en carton et en plastique ainsi que les bâtonnets de plastique, utilisés lors des réunions, par des contenants en verre et des ustensiles réutilisables. Notre cuisinette est munie d'un lave-vaisselle Énergie Star et nous utilisons également des produits biodégradables pour le nettoyage (savon à main, savon à vaisselle, etc.) »*. Le compostage et le recyclage font également partie des actions quotidiennes de l'organisation : le papier à main est composté, les contenants de plastiques, les sacs de plastique et bien entendu le papier et le carton sont également recyclés.

Des pratiques qui changent

À l'été 2009, la CRÉ de l'Estrie a procédé à des travaux d'agrandissements et d'amélioration de ses locaux. L'organisation a donc profité de ces travaux pour intégrer des produits et systèmes lui permettant de réduire son bilan énergétique et par le fait même, de réaliser des économies à long terme. En effet, la CRÉ a exigé dans l'appel d'offres que le bois soit utilisé dans les rénovations. Le bois est un matériau écologique

qui contribue à réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Les systèmes d'éclairages et de chauffage dans les bureaux sont sur des circuits individuels. Les employés peuvent donc gérer eux-mêmes l'éclairage et la température de leur bureau, ce qui permet de diminuer considérablement la quantité d'énergie utilisée contrairement à des systèmes communs qui fonctionnent souvent plus de douze heures par jour.

Le personnel de la CRÉ est également bien sensibilisé aux pratiques environnementales reliées au déplacement. Certains employés covoiturent, d'autres utilisent le transport en commun et certains viennent également au travail à vélo ou en pratiquant la course à pied. Pour encourager cette pratique, l'organisation s'est munie d'une douche lors des rénovations des salles de bain.

Résultats concrets

Ce sont tous des gestes simples qui peuvent sembler banals, mais cumulés, ils améliorent considérablement le bilan environnemental de l'organisation. À ce jour, les nouveaux gestes que les employés de la CRÉ se sont engagés à poser dans la cadre de la campagne Défi Climat permettront de réduire de 9 222 kg/an leurs émissions de CO₂. Tandis que les gestes qu'ils posaient déjà, représentent 23 319 kg/an de CO₂ qui ne sont pas émis dans l'atmosphère.

La campagne Défi Climat 2010 n'est pas terminée, elle se poursuit jusqu'au 30 avril 2010. Certes, la CRÉ de l'Estrie invite les entreprises de la région à s'inscrire à cette campagne, mais elles les invitent également à mettre en place des actions qui seront durables dans le temps et qui auront un impact considérable sur l'environnement. « *Si toutes les entreprises estriennes emboîtent le pas pour réduire leurs émissions de GES, nous pourrons faire de l'Estrie une région innovante et particulièrement agréable à vivre* », de conclure la directrice de la CRÉ de l'Estrie.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires, que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229